



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice 2016

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la trésorière déposera le rapport financier de la Ville de L'Île-Perrot ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016, lequel est transmis en vertu de l'article 108.3 de la même loi, à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 9 mai 2017 à 19 h 30 en la salle Florian-Bleau au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

Le présent avis peut être consulté sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 19 avril 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière